



Votre séjour linguistique en six étapes

1. Optez pour un organisme labellisé. Vous ne voulez pas dormir dans des draps moisis à 10 km de la première ville ? Tournez-vous vers l'un des cent organismes sélectionnés par l'ONGSSL, l'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques (www.loffice.org), et l'Unosel, l'Union nationale des organisations de séjours éducatifs, linguistiques et des écoles de langues (www.unosel.com). Tous ont signé un contrat « qualité » sur l'accueil et les cours. Ils sont régulièrement contrôlés.

2. Ne surestimez pas vos capacités d'adaptation. Vous rêvez de partager le quotidien d'une famille ? OK, vous allez faire des progrès fulgurants à l'oral... à condition de maîtriser un minimum la langue et de vous assurer, avant de partir, de la présence d'un jeune de votre âge. Si vous n'êtes pas très autonome, vous risquez d'être parfois livré(e) à vous-même.

3. Faites le point sur votre motivation. Avant de choisir une formule, assurez-vous que les objectifs répondent à vos attentes. Des cours intensifs - en petits groupes ou directement chez le prof (séjour one to one) - pour assurer à un concours. Ou s'il s'agit simplement de remonter sa moyenne, des séjours multi-activités ou à thème joindront l'utile à l'agréable.

4. Mettez sur la bonne destination. En Angleterre, l'accueil en famille n'est pas toujours terrible (la motivation est souvent financière), alors

que les Irlandais sont réputés plus accueillants. Pour le niveau des profs, c'est l'inverse ! Malte est à la mode... pour travailler (un peu) et s'amuser (beaucoup) ! Enfin, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont réservés à ceux qui ont plus de temps (et d'argent !).

5. Demandez des aides. Un séjour linguistique coûte de 600 à 1 350 EUR la semaine. Mais des aides existent ! Vos parents sont salariés du privé ou fonctionnaires ? Leur comité d'entreprise offre peut-être des tarifs préférentiels auprès de certains organismes. Adressez-vous aussi à la mairie, au conseil régional ou à la Caf (Caisse d'allocations familiales) : ils peuvent rembourser une partie de votre séjour.

6. Partez au bon moment. En troisième, un séjour linguistique peut aider à prendre confiance à l'oral, à enrichir son vocabulaire et constitue une expérience de groupe inoubliable. En seconde et en première, si vous voulez combler quelques lacunes ou booster votre moyenne, optez pour un séjour « intensif ». En terminale, un séjour one to one est tout indiqué au printemps, avant les épreuves du bac !